

Nucléaire en Gironde : pourquoi la piste de nouveaux réacteurs au Blayais reste floue

Jean-Denis Renard

Par Jean-Denis Renard L'Élysée réclame d'EDF une accélération du programme des EPR2, les réacteurs nucléaires de nouvelle génération.

Les acteurs politiques et économiques du territoire se mobilisent pour promouvoir la candidature de la centrale du Blayais, en Gironde. Mais l'horizon est incertain

C'est l'avantage avec EDF, on ne s'ennuie jamais. Il y a eu les vicissitudes du chantier interminable de l'EPR de Flamanville, dans la Manche. Il y a eu la découverte de points de corrosion sur des tuyauteries cruciales des circuits de sécurité des réacteurs. Il y a eu le bouclier tarifaire, la plongée dans le rouge des comptes du groupe et le mur de la dette. Il y avait, depuis des mois, des tensions avec les industriels clients d'EDF et avec le gouvernement sur les tarifs de l'électricité.

Lundi 17 mars, le quatrième conseil de politique nucléaire réuni à l'Élysée, autour d'Emmanuel Macron, a trahi l'irritation du pouvoir à propos des lenteurs du programme des six EPR2 – le design simplifié de l'EPR – à construire à Penly (Seine-Maritime), à Gravelines (Nord) et au Bugey (Ain). Étape finale de la séquence quelques jours plus tard, le débranchement du patron d'EDF, Luc Rémont, à remplacer par un spécialiste du nucléaire, Bernard Fontana.

L'intéressé devra mettre les bouchées doubles pour faire surgir une première paire d'EPR2 à l'horizon 2038. Et pour mettre sur les rails l'ensemble du plan : les six unités sus-évoquées et la préparation d'un programme supplémentaire de huit EPR2 pour 13 gigawatts de puissance. La mise en service des exemplaires de cette seconde vague pourrait difficilement intervenir avant 2045.

Les élus locaux au soutien

C'est ce wagon que visent les partisans de deux EPR2 au Blayais, en bordure de l'estuaire de la Gironde. Ils espèrent accueillir l'hypothétique quatrième paire de nouveaux réacteurs dans l'enceinte de la centrale girondine, sise à Braud-et-Saint-Louis. EDF y exploite quatre réacteurs de 900 mégawatts, raccordés au début des années 1980.

À l'initiative des groupes Les Républicains et Renaissance, les élus du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ont adopté une motion de soutien à ce projet. C'était le 17 mars, à Bordeaux. Six mois après une conférence de presse organisée autour d'Alain Rousset, le président (PS) de la Région, et de Lydia Héraud, la présidente de la Communauté de communes de l'Estuaire (et conseillère régionale), désignée présidente du comité de suivi de la candidature girondine pour les EPR2.

Cette instance met en avant le vif intérêt des élus locaux, en Haute Gironde et dans le sud de la Charente-Maritime. Le Conseil départemental de la Gironde a voté une motion dans le même sens en juin 2023, malgré l'abstention de la majorité. Des élus sur l'autre rive de l'estuaire suivent, comme ceux de Lesparre-Médoc en juin 2024. La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Bordeaux et de la Gironde se range dans le même camp.

Le territoire met toutes les chances de son côté, avec la création de formations dédiées aux métiers en site sensible au lycée de Blaye

Le territoire met toutes les chances de son côté, avec la création de formations dédiées aux métiers en site sensible au lycée de Blaye. « J'ai créé un cluster spécifique [une coordination des entreprises qui travaillent sur le même domaine, NDLR] dès 2016. On a réuni les conditions pour être choisi par EDF. Je n'en sais pas plus. On oublie souvent que le temps d'une innovation technologique et industrielle est extrêmement long. Compte tenu des déboires de l'EPR de Flamanville, le passage à l'EPR2 n'est pas si simple », avertit Alain Rousset.

Golfech aussi sur les rangs

Dans la programmation pluriannuelle de l'énergie, soumise à consultation publique en ligne jusqu'au 5 avril, il est indiqué qu'une décision sur la réalisation des huit EPR2 supplémentaires doit intervenir en 2026. Un feu vert de principe ne consacrerait pas le Blayais. Comme le rappelle Lydia Héraud, sept centrales existantes sont pressenties pour les quatre paires de réacteurs. Sollicité par nos soins, EDF se borne à répondre que « comme pour les premiers sites sélectionnés (Penly, Gravelines et Bugey), le choix des sites d'implantation s'appuiera à la fois sur des critères techniques et sur le soutien des territoires au projet ».

Une décision sur la réalisation des huit EPR2 supplémentaires doit intervenir en 2026

Ce dernier point résonne avec l'émergence d'une candidature rivale aux portes de la Nouvelle-Aquitaine, à Golfech, dans le Tarn-et-Garonne, où EDF exploite deux tranches de 1 300 MW. Les voisins lot-et-garonnais en sont partisans. Le Conseil départemental, la CCI comme la ville et l'agglomération d'Agen parient sur les retombées économiques d'une telle implantation.

Le Blayais a pour lui « la disponibilité foncière et la source froide nécessaire, grâce au plus grand estuaire d'Europe »

La concurrence ne fait pas frémir Lydia Héraud. Le Blayais aurait pour lui « la disponibilité foncière et la source froide nécessaire, grâce au plus grand estuaire d'Europe ». Pour les tenants du dossier girondin, Golfech, en bord de Garonne, est handicapée par la faiblesse des débits d'étiage du fleuve, au présent et surtout au futur.

80 milliards d'euros pour trois paires

Du côté des opposants au nucléaire, on ne se prive pas de moquer cette rivalité. « Ceux qui sont pour le Blayais sont aussi ridicules que ceux qui sont pour Golfech. En réalité, il n'y aura d'EPR2 ni chez l'un, ni chez l'autre. Les estimations financières des chantiers sont en train d'exploser. Le pire ennemi de l'industrie nucléaire, c'est la calculette », ironise Stéphane Lhomme, la cheville ouvrière de l'association girondine Tchernoblaye

“Les estimations financières des chantiers sont en train d'exploser. Le pire ennemi de l'industrie nucléaire, c'est la calculette”

S'il n'est pas aussi expéditif, le rapport de la Cour des comptes sur la filière EPR , qui remonte à deux mois, est porteur de lourdes interrogations. La rentabilité du programme EPR2 « reste, à ce stade, inconnue, d'autant que ses conditions de financement ne sont toujours pas arrêtées », relèvent les magistrats qui recommandent de « retenir la décision finale d'investissement ». La construction des trois premières paires d'EPR2 est évaluée à près de 80 milliards d'euros (valeur 2023).

Depuis, le conseil de politique nucléaire du 17 mars a avancé sur la piste d'un prêt bonifié qui représenterait la moitié de l'investissement pour ces trois premières paires. Mais le flou persiste, EDF étant invité à présenter d'ici la fin 2025 « un chiffrage engageant, en coûts et en délais ». Co-présidente du groupe écologiste au Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Christine Segumineau a voté contre la motion de soutien le 17 mars. Elle préférerait que l'argent parte vers l'efficacité énergétique, la rénovation thermique des bâtiments et le développement de la sobriété. « Il y a un manque de volonté politique pour voir le monde autrement », soupire-t-elle.

[Cet article est paru dans Sud Ouest \(site web\)](#)